

Monsieur et cher confrère,

J'ai sans le sçavoir votre lettre. Je voudrais y répondre comme vous le désirez. Mais cela m'est impossible, vous me parlez de choses que je ne comprends pas. vous me demandez une décision, je ne puis deviner sur quoi. Il faut que M. Moriau vous ^{ait} parlé de choses que je ne connais pas. le fait est que la lettre qu'il m'a écrite ne me présente aucune affaire sur laquelle j'ai à donner une décision. Il décide lui même ce qu'il lui plaît et il me le communique sa lettre est de la en tout plume d'égards, de bonne volonté et de politesse.

Je me garderais d'essayer de rien vous prescrire, relativement à ce que vous écrivez à votre Supérieur. pour moi je me tairais aussi long temps que je ne me sentrais pas accusé par vous. que si vous croyez devoir écrire contre moi, pour vous plaindre, j'aurai de la liberté qui m'est due, pour répondre et présenter les faits dans leur vrai jour. Ce sera donc vous qui déciderez et agirez selon qu'il vous plaira. Je suis infort occupé depuis plusieurs jours; j'en sais encore quel j'ai écrit. Je retournerai à Vincennes. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Monsieur et cher confrère,

Notre très humble serviteur
F. C. G. D. S. C.